



Zenit Power

Peinture murale très haut de gamme, sans émissions et sans solvants, affichant un excellent pouvoir couvrant

I. Description du matériau

Zenit Power est une peinture de qualité, diluable à l'eau, peu odorante et peu émissive qui ne contient ni solvants, ni plastifiants. Elle atteint un ribage humide de classe 1 (très grande résistance à l'abrasion) conformément à la norme DIN EN 13300, a obtenu la certification TÜV. Cet excellent produit recouvre le support, dans la plupart des cas, en une seule couche. Zenit Power permet donc de faire des économies sur les coûts inhérents aux salaires et au matériau, ne produit presque aucune éclaboussure lors de son application, possède un degré de blanc élevé et permet d'obtenir une surface très mate après séchage.

Description du matériau

Type de matériau	Peinture pour parois conforme à la norme DIN EN 13300
Teintes	Blanc, RAL 9010, RAL 9016 et NCS S 0500-N
Nuançage	Dans des milliers de teintes par le biais du système de nuançage Herbol-Color Service. Remarque: la résistance à l'abrasion humide et le pouvoir couvrant peuvent diverger en fonction de la teinte.
Densité	1,6 kg/l (valeur moyenne)
Brillance	Mat feutré
Résistance à l'abrasion humide (DIN EN 13300)	Classe 1
Pouvoir couvrant (DIN EN 13300)	Classe 1 avec un rendement de 8 m ² /l ou 125 ml/m ² , granulométrie fin
Composition (conformément à VdL)	Dispersion d'acétate de polyvinyle, dioxyde de titane, dolomite, carbonate de calcium, eau, additifs, agents conservateurs
Valeur limite des COV définie par l'Union Européenne	Valeur limite en UE pour ce produit (catégorie du produit A/a): 30 g/l (2010). Ce produit contient <1g/l de COV.
Code du produit peintures et vernis	M-DF 01
Emballages	2,5 l, 5 l et 12,5 l Color-Service 1 l, 2,5 l, 5 l et 12,5 l



Description du matériau (suite)

Prescription de stockage et de transport	UN: - Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette.
Marquage de danger	Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales. Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut déclencher une réaction allergique.
Renseignements importants	Assurer une très bonne aération pendant et après l'application. Lors d'une application au pistolet, ne pas respirer les aérosols. Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.
	II. Informations sur la mise en œuvre Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage.

Informations sur la mise en œuvre

Procédure d'application	Au pinceau, au rouleau, au pistolet (Airless)
Diluant	Pour l'application au pinceau ou au rouleau: si possible non dilué, si nécessaire diluer avec très peu d'eau. Pour l'application au pistolet Airless: non dilué.
Application au pistolet Airless	Type d'appareil à partir de ST MAX 395 Buses 286 – de x17 à x25 Pression d'application du matériel 170 bars Filtre de pistolet (mesh) 60 Angle de pulvérisation 40-80° Remarque: lors d'une application au pistolet et afin d'obtenir un aspect uniforme, il est nécessaire de passer un rouleau approprié sur la surface encore humide. Selon la procédure d'application, on obtiendra des aspects de surfaces différents (teinte, brillance, structure).
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température (ambiante et de l'air) ne doit pas être inférieure à +5°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)	Recouvrable après 2-3 heures, durci à fond après 2-3 jours. Les basses températures et une humidité de l'air élevée ralentissent le séchage.
Consommation	125 à 140 ml/m ² et par couche selon le type de support et son pouvoir absorbant.
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau.
Stockage	Environ 1 an dans les emballages d'origine bien fermés. Stocker dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel.
	III. Variantes de revêtements Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, il est nécessaire de vérifier comme il se doit leur aptitude.

Variantes de revêtements

PREPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et de produits de séparation.

Préparations générales du support Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments farinants. Réparer les zones défectueuses, les trous et les dégradations avec un matériau de remplissage ou un enduit adapté. Flua-ter, le cas échéant, les surfaces enduites existantes.

COUCHE DE FOND

Crépis de ciment allongé et crépis au mortier de ciment CS II, CS III et CS IV (P II et P III): Laisser reposer les crépis fraîchement posés et non traités entre 2 et 4 semaines au minimum, en fonction de la saison et des températures.

Revêtement des crépis solides, stables et au pouvoir d'absorption normal: sans aucun prétraitement.

Sur les crépis sablonneux, fortement absorbants et poreux, appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion comprise entre 5 % et 20 % max, ou avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion de 1:1. Observer la fiche technique du BFS n° 10.

Crépis de plâtre (P IV et P V) Appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 30 % ou avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion de 1:1 max. Observer la fiche technique du BFS n° 10.

Panneaux de placoplâtre Appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion comprise entre 5 % et 20 % max. ou avec Hydrogrund*, dilué avec de l'eau dans une proportion de 1:1. Sur les surfaces tendres et poncées recouvertes d'enduit, la couche de fond doit être appliquée de manière plus intense en la faisant bien pénétrer. Observer la fiche technique du BFS n° 12.

Béton et béton poreux, à l'intérieur Appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion comprise entre 5 % et 30 % max. ou avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion de 1:1.

Observer les fiches techniques du BFS n° 8 et 11.

Brique silicoalcalaire La maçonnerie en briques silicoalcalaires doit être exempte d'altérations et d'inclusions pouvant entraîner une décoloration. Les joints des murs ne doivent présenter aucune fissure, doivent être secs, résistants et exempts de sels et d'efflorescences. Le revêtement de finition ne doit être appliqué que trois mois, au plus tôt, après la finition d'un mur en briques apparentes. Observer la fiche technique du BFS n° 2.

Appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion comprise entre 5 % et 30 % max. ou avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion de 1:1.

Anciennes couches stables (mates, faiblement absorbantes), papiers peints et papiers ingrains adhérents et recouvrables Pas de prétraitement particulier, procéder directement à l'application.

Enlever tous les papiers peints mal collés ainsi que les maculatures. Laver les restes de colle.

Anciennes couches stables (brillantes, non absorbantes) Rendre la surface rugueuse et la dégraisser.

Appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5 %.

Anciennes couches de peinture à base de colle Enlever toutes les couches de peinture, appliquer une couche de fond avec Zenit-Grund*, dilué avec de l'eau dans une proportion comprise entre 5 % et 30 % max. ou avec Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion de 1:1.

Variantes de revêtements (suite)

COUCHE INTERMEDIAIRE

pour tous les supports mentionnés ci-dessus En cas de forts contrastes ou de supports au fort pouvoir d'absorption ou aux pouvoirs d'absorptions différents, appliquer une couche intermédiaire supplémentaire avec Zenit Power, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 10 %.

COUCHE DE FINITION

pour tous les supports mentionnés ci-dessus Appliquer une couche régulière et épaisse avec Zenit Power. Pour éviter de voir les traces de reprise, travailler rapidement humide sur humide.

*Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

2.120 Herbol-Zenit Power

Revêtements pour parois
Peintures de dispersion

Informations sur le recyclage

Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code 080112 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Edition: janvier 2015
Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.

www.herbol.ch



Akzo Nobel Coatings AG
Täschmattstrasse 16
CH -6015 Lucerne
Téléphone +41 / 41 268 14 14
Téléfax +41 / 41 268 13 18
E-mail info@herbol.ch
www.herbol.ch

